

j'en suis sûr, le député de Skeena a dit ce qui suit vendredi, comme on peut le lire au hansom, page 2889:

Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre suppléant au sujet du programme de chômage du gouvernement? A-t-il reçu des rapports indiquant que 756,000 chômeurs reçoivent maintenant des prestations d'assurance-chômage?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. J'hésite à interrompre encore le ministre. Nous comprenons le point de vue qu'il défend comme celui que le député de Skeena a tenté de soutenir. Je signale à l'honorable député qu'il s'agit d'un point litigieux. La question de privilège ne se pose pas du tout. Le député de Skeena dit que certains chiffres ont été donnés à la Chambre; le ministre du Travail dit que non. Il n'y a vraiment pas lieu de soulever la question de privilège. Il doit y avoir d'autres moyens de résoudre l'affaire, sans soulever des questions de privilège.

LE CHÔMAGE—LES PRÉVISIONS POUR JANVIER, FÉVRIER ET MARS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. A la télévision, hier, le ministre des Finances a déclaré que le nombre des chômeurs en janvier serait de 100,000 plus élevé...

Des voix: Parlez plus fort.

Une voix: Le microphone du député fait défaut.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, à la télévision, hier, le ministre des Finances a déclaré que le nombre des chômeurs en janvier serait de 100,000 plus élevé que...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le microphone est apparemment défectueux. Je demande la collaboration des députés, afin de permettre au député de Winnipeg-Nord de poser sa question et d'être entendu par le ministre en cause et par la présidence. La parole est au député de Winnipeg-Nord.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances a déclaré à la télévision, hier, que les statistiques sur le chômage en janvier indiqueraient 100,000 chômeurs de plus que les 538,000 de décembre et que 12,000 s'y ajouteraient en février. Le ministre peut-il dire à la Chambre et au pays si les statistiques qu'il a citées à la télévision, hier, sont exactes? Que prévoit-on quant au chômage pour janvier, février et mars?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, lorsque j'ai parlé à la télévision, hier, je n'ai fait qu'indiquer, et mon ami peut le vérifier en étudiant les statistiques, que la différence entre les statistiques sur le chômage pour décembre et janvier, à cause du facteur saisonnier, est habituellement de l'ordre de 100,000, et qu'entre janvier et février, cette différence se situe habituellement entre 12,000 et 15,000. Ces statistiques sont toutes publiées et tous les députés y ont accès. Je parle des statistiques sur le chômage non désaisonnalisées pour un certain nombre d'années. Après janvier et février, les statistiques non désaisonnalisées, c'est-à-dire le nombre absolu de chômeurs, ont tendance à baisser très rapidement.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je vais donner la parole au député qui veut poser une question supplémentaire, mais je dois prévenir les députés qu'une question de ce genre doit être posée directement et ne doit renfermer aucune allusion à des déclarations faites par les ministres en dehors de la Chambre. La règle est bien connue. Les députés ne peuvent demander aux ministres de commenter, de confirmer ou d'infirmer des déclarations faites en dehors de la Chambre. Il faut que la question soit posée directement. On peut maintenant permettre au député de poser sa question supplémentaire. Ensuite, la présidence devra donner la parole au député de Bellechasse, qui attend encore l'occasion de poser la première question au nom de son parti.

M. Orlikow: Le ministre des Finances peut-il nous fournir les chiffres établis par les fonctionnaires de son ministère sur le nombre véritable de chômeurs qu'il y aura durant les trois ou quatre premiers mois de 1971?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, je crois que le premier ministre a déjà répondu à cette partie de la question. Je crois que tout le monde connaît la réponse à l'autre partie. Je l'ai donnée moi-même. Si l'opposition étudiait les chiffres publiés au cours des années, elle y trouverait les fluctuations saisonnières dont j'ai parlé.

M. Muir: Le premier ministre dit que si cela ne nous plaît pas, c'est tant pis pour nous.

* * *

L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE LAITIÈRE—RÉVISION DE LA POLITIQUE RELATIVE AUX SUBVENTIONS

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné les propos qu'il tenait à Fredericton, lors de la réunion des producteurs de lait, l'honorable ministre serait-il en mesure d'informer la Chambre si le gouvernement songe à modifier sa politique laitière de façon à augmenter d'une façon appréciable les subventions versées aux producteurs de lait industriel?

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, comme le savent les députés, l'interprétation n'est pas transmise. Pour répondre à ce que j'ai entendu, je voudrais informer la Chambre que nous travaillons le plus rapidement possible avec l'industrie. Nous avons eu la semaine dernière plusieurs réunions et nous espérons pouvoir en arriver d'ici quelques jours à une déclaration sur le niveau des subventions.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il se peut que le député et le ministre aient du mal à se comprendre. La présidence devrait peut-être donner la parole au très honorable représentant de Prince-Albert.

Des voix: Bravo!